

PROGRAMME

Jeudi 30 novembre 2023

MATIN

8h00 : Accueil

Modérateur *Henry LESGUILLONS*. Professeur émérite. Rédacteur en chef de la revue de droit des affaires internationales/*International Business Law Journal*

Durée d'une communication 15 minutes maximum

I- Rapport introductif (20 minutes)

1. **8h40 : Propos introductifs sur l'émergence d'un principe général de RSE dans le droit du commerce international :** *Gilles LHUILIER*, Professeur de droit à l'École normale supérieure de Rennes. Responsable scientifique.

II- Les sources internationales et régionales de la RSE

2. **9h00 : Mouvement "Entreprises et droits humains" : internormativités et durcissement de la RSE.** *Kathia MARTIN-CHENUT*, Directrice de recherche au CNRS. Institut des sciences juridique et philosophique de la Sorbonne (UMR 8103. CNRS. Université Panthéon-Sorbonne. Centre de droit comparé et internationalisation du droit

3. **9h15 : La source universelle de la RSE : genèse et dimension onusienne.** *Leila LANKARANI*, Professeur des universités en droit public. Responsable du Master Protection des Droits Fondamentaux et des Libertés. Université de Franche-Comté. Chercheuse au CRJFC (EA 3225). Membre du Conseil Académique d'UBFC. Membre du CNU

4. **9h30 : RSE et droit social européen et international : quelle juridification de la RSE ?** *Benoît GÉNIAUT*, Maître de Conférences à l'Université de Franche-Comté. Chercheur au CRJFC (EA 3225). Vice-Président de l'Université de Franche-Comté.

5. **9h45 : Les enjeux de gouvernance du reporting RSE.** *Benoît PIGÉ*, Professeur à l'Université de Franche-Comté en sciences de gestion. Membre du Centre de Recherche en Gestion et Organisations -GRECO- (EA 7317). Directeur du Master spécialité CCA « Comptabilité Contrôle Audit ».

6. **10h00 : La Lex Mercatoria comme source de la RSE : exemple des codes de conduite et des plans de vigilance des firmes multinationales :** *Filali OSMAN*, Professeur de droit privé à l'Université de Franche-Comté, Besançon – Chercheur au CRJFC (EA 3225). Chercheur associé au CDACI de l'université de Montréal.

7. **10H15 : Le droit international de l'environnement : un réceptacle source de la RSE.** *Ahmet Cemil YILDIRIM*, Professeur agrégé de droit compare à l'Université Gulf pour la Science et la Technologie au Koweït. Membre de la faculté ICE (Institut pour le Commerce Étranger) en Italie.

10h30 : Pause : 15 minutes

8. **10h45 : La réception de la RSE dans le droit des Etats de la Ligue arabe : approche de droit comparé.** *Riyad FAKHRI*, Professeur à l'Université Hassan 1 er de Settat. Directeur du laboratoire de recherches en droit des affaires & 1 er vice-président de l'Association internationale des enseignants en droit de l'environnement des pays MENA

III- Les domaines visés par la RSE

9. **11H00 : La RSE dans les contrats du commerce international : Naissance d'un droit administratif sociétal ?** *Maxence CHAMBON*. Professeur à l'Université d'Artois.

10. **11h15 : Le droit européen de la commande publique : réceptacle effectif de la RSE ?.** *Mehdi LAHOUZI*, Professeur à l'Université Paris Nanterre

11h30-12h15 : Débats animés par Sandrine CLAVEL

(avec une table ronde composée de représentants d'entreprises internationales)

APRÈS-MIDI

Modérateur Ahmed MAHIOU,

Chercheur associé à l'IREMAM

*Directeur de recherche émérite au CNRS. Ancien directeur de l'IREMAM (1992-1998)
Ancien professeur et ancien doyen de la Faculté de droit d'Alger. Ancien juge Ad Hoc à la Cour
Internationale de Justice*

IV- La mise en œuvre de la RSE par les clauses contractuelles, les traités et la jurisprudence judiciaire et/ou arbitrale internationaux

11. 14h00 : RSE et droit international privé : quel juge compétent ? Quel droit applicable ? *Cédric LATIL, Maître de Conférences à l'Université de Franche-Comté. Chercheur au CRJFC (EA 3225).*

12. 14h15 : RSE et mise en œuvre du devoir de vigilance. *Pierre LEQUET, Maître de conférences en droit privé ; Tenured Associate Professo. Directeur du Master Droit et Financement de l'immobilier. Université Polytechnique Hauts-de- France*

13.

14. 14h30 : RSE, traités internationaux et arbitrage en matière d'investissement : *Laurence DUBIN, Professeur à l'Université de Paris1, Panthéon Sorbonne. Membre de l'Institut de recherche en droit international et européen de la Sorbonne - IREDIES (UR 4536)*

15. 14h45 : RSE et droit pénal international : *Eliaz LE MOULEC, Professeur agrégé des facultés de droit à l'Université de Franche-Comté. Chercheur au CRJFC (EA 3225).*

16. 15h00 : RSE et ordre public transnational : un réceptacle effectif ? : *Sandrine CLAVEL, Professeur à l'université Paris Saclay, UVSQ, DANTE. Doyen honoraire de la faculté.*

15h45 :

Pause (15

minutes) Débats

animés par *Benoît*

***PIGÉ* : 15h45-**

16h30

V- Synthèse :

17. 16h30-16h50 : L'irruption de la RSE dans l'ordre économique international : bilan et perspectives. *Mohamed Mahmoud Mohamed SALAH, Professeur émérite agrégé des universités, avocat au barreau de Nouakchott, Mauritanie*